

Les engagements sociétaux
du Comité départemental
du Pas de Calais

Badminton



CODEP 62

Projet

Annexe 1

Charte Tournoi de secteur

ECOBaD

Dans le cadre de l'organisation des tournois de secteur, le Comité Départemental, demande aux clubs qui souhaitent recevoir le tournoi une participation aux engagements sociétaux de la façon suivante :

Le club s'engage à :

- A remettre le cadeau d'accueil fourni par le CODEP ;
- A mettre en avant l'inscription de la pratique ECOBaD du tournoi de secteur dans l'annonce du début du tournoi ;
- A mettre en place une buvette ou sera proposé des produits locaux et partiellement bio ;
- A ne pas utiliser de gobelets non recyclable (privilégier les gobelets réutilisables type « ECO CUP ») ;
- A privilégier les assiettes en cartons ou recyclables idem pour les couverts ;
- A utiliser l'imprimante en mode eco et utilisation d'encre végétale ;
- A afficher le ou les labels obtenus (sport responsable, label régional, départemental, communal etc...)
- A mettre en place un affichage du tri sélectif avec au moins un point tri sélectif ;
- A afficher tout partenariat avec des entreprises éthiques ou solidaires ;
- A ne pas hésiter à informer le CODEP 62 de toutes actions entreprises solidaires et/ou éco-citoyenne .

Date(s) du (des) tournoi(s) :

Représentant du club :